

## **Pour l'UNSA, la politique familiale doit être cohérente, équitable et efficace pour toutes les familles**

La volonté de mise en place d'une politique familiale en France est ancienne. L'ordonnance du 4 octobre 1945 instituant une branche « famille » dans la sécurité sociale en constitue une étape clé. Celle-ci est, depuis, au cœur des politiques de solidarités familiales et sociales de notre pays, avec plus de 11 millions d'allocataires et 38 millions de personnes couvertes.

Pourtant, depuis, la famille a évolué dans sa composition, ses besoins et sa dimension sociale. Il est donc temps d'examiner si les prestations sociales et fiscales mises en œuvre dans notre pays sont cohérentes, équitables et efficaces. Pour l'UNSA, c'est dans cette perspective qu'il faut inscrire l'exercice demandé par le Premier ministre au Président du Haut Conseil de la Famille.

Certes d'autres réformes à venir telles que celles des avantages familiaux de retraite, du congé parental impacteront les comptes de la branche famille mais il est indispensable de faire un point dans cette période de crise pour trouver les mesures appropriées afin de mieux répondre aux besoins de toutes les familles et plus particulièrement aux familles monoparentales ou nombreuses, beaucoup plus sensibles à la précarité.

L'UNSA considère qu'avec les sources de financement mixtes, tant d'origine contributive que fiscale et la redistribution aux familles, la politique familiale doit contribuer fortement à l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale.

Rendre compatible vie familiale et vie professionnelle, en favorisant le travail des femmes répond aux aspirations de ces dernières et permet une réduction significative du risque de pauvreté des ménages, en particulier monoparentaux.

Outre la nécessité de mesures de simplification pour améliorer la lisibilité, l'efficacité et la cohérence des prestations familiales, l'UNSA estime que la solidarité entre les ménages aux plus hauts revenus et les autres est possible. En instaurant une modulation des allocations familiales en fonction des ressources, le principe de l'universalité ainsi maintenu, sera cohérent avec d'autres politiques sociales comme par exemple l'allocation personnalisée d'autonomie.

Par ailleurs, l'UNSA favorable à une réforme de la fiscalité, souhaite l'ouverture d'une réflexion sur l'évolution de l'imposition des ménages dans une société en évolution.

### ***L'UNSA s'inquiète sérieusement pour la cohérence de l'acte III de la décentralisation***

L'UNSA prend acte de la décision du Premier ministre de découper en trois parties le projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique ainsi que d'étaler dans le temps son examen par le Parlement.

La présentation d'un texte d'ensemble est maintenue le 10 avril en Conseil des ministres. L'UNSA juge cette décision surprenante après des mois de discussions avec les élus. Elle s'interroge sur la nature du texte présenté le 10 avril estimant que le projet de loi ne se prête pas à un découpage en trois parties. Si le volet portant sur la métropole et le fait métropolitain peut encore être isolé, il n'en est pas de même du rôle des régions et encore moins de la clarification des compétences et des solidarités territoriales. En outre, l'UNSA qui s'est toujours prononcée pour une approche globale de la décentralisation et de la réforme de l'Etat ayant pour priorité une répartition efficace des missions au service des citoyens, s'inquiète sérieusement pour la cohérence de l'acte III de la décentralisation.

L'UNSA insiste sur l'importance de la réforme de la fiscalité locale et sur l'indispensable solidarité financière entre les collectivités territoriales. Elle souligne le manque de dialogue avec les syndicats dans la préparation du projet de loi et l'absence de lieux de concertation dans la gouvernance envisagée. L'UNSA tient à rappeler au gouvernement qu'une réforme, pour être réussie, doit apporter une attention toute particulière à la situation des agents.

## ***Le Syndicat des enseignants UNSA en congrès***

Le SE-UNSA, deuxième syndicat chez les enseignants, a tenu son 9ème congrès du 3 au 5 avril à Marseille. Ce sont près de 800 congressistes qui ont débattu de l'activité du syndicat et notamment de la refondation de l'École, des rythmes scolaires, de la laïcité, des conditions de travail des enseignants,...

L'identité éducative et réformiste du SE-UNSA, portée par le dynamisme de tous, a été réaffirmée tout au long de ces 3 jours. Christian Chevalier a été réélu secrétaire général du SE-UNSA pour les 4 ans à venir, à la tête d'une équipe de huit secrétaires nationaux en partie renouvelée. Une délégation UNSA était présente. Luc Bérille, secrétaire général, a apporté aux congressistes le salut et le soutien de l'UNSA.

## ***Congrès de l'UNSA Transport***

Suite au Congrès de l'UNSA Transport du 5 avril, Alain Gergaud succède à Eric Tourneboeuf. Un congrès emprunt d'émotion, Eric a été secrétaire général de l'UNSA Transport durant 11 ans.

## ***Europe : la crise sociale s'aggrave***

L'UNSA partage la conclusion d'un récent rapport de la Commission européenne sur l'emploi et la situation sociale au quatrième trimestre 2012 : la crise sociale que traverse l'Europe continue de s'aggraver. La Commission affirme que l'emploi a régressé partout, que le chômage n'a cessé d'augmenter tandis que la situation financière des ménages est restée précaire.

En effet, sur un an, l'emploi enregistre une baisse de 0,8% dans la zone euro et de 0,4% dans l'Union européenne (UE). Le taux de chômage bat des records, il atteint 12% de la population active en février dans la zone euro soit plus de 19 millions de personnes, et 10,9% dans l'UE soit plus de 26,3 millions. Quant au chômage des jeunes, il franchit un nouveau cap avec 23,6% dans l'UE et sa durée s'allonge. Aujourd'hui, environ 8 millions de jeunes de moins de 25 ans n'occupent aucun emploi et ne suivent ni études, ni formation. Le PIB de l'UE a reculé de 0,3% sur l'année 2012 et celui de la zone euro de 0,6%. L'UE et la zone euro sont en récession.

La Commission reconnaît enfin que la diminution des dépenses sociales a été beaucoup plus forte que lors des récessions passées. Cette chute a neutralisé l'impact positif des systèmes de protection sociale dans de nombreux Etats membres et a peut-être contribué à aggraver la récession, du moins à court terme. Cet aveu fait du bout des lèvres est capital puisque la diminution des dépenses sociales est la conséquence directe des politiques d'austérité.

C'est bien cette situation très dégradée qui a amené l'UNSA, avec la CES, à dénoncer l'échec des politiques d'austérité, à revendiquer un changement de politique européenne et à insister sur l'urgence sociale. Les chefs d'Etat et de gouvernement doivent relancer l'économie européenne par l'investissement pour retrouver la croissance et des emplois de qualité.

## ***Colloque UNSA Orseu du 2 avril au CESE : succès !***

Pendant une journée, 230 militantes et militants de l'UNSA, experts, représentants des employeurs, ont réfléchi autour du thème « quelle politique industrielle pour quels emplois ? ». Le ministre du travail Michel Sapin est lui-même intervenu de 12 h à 13 h.

Trois thèmes : la filière numérique, la filière transport, la politique industrielle en général.

Des travaux qui nous permettent d'être plus précis dans nos propositions pour défendre l'emploi et donc les salariés. Des outils indispensables pour développer les fédérations de l'UNSA. Un grand merci à notre partenaire Orseu.